



Rappel des conditions pour participer aux formations programmées en PACA :

- Faire partie d'une association agréée par le ministère de la santé
- Faire partie d'une association adhérente à France Assos Santé (sauf pour les formations RU En Avant)

LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

	TYPE DE FRAIS	PRISE EN CHARGE
DEPLACEMENTS	TRAIN	2ème classe (plein tarif) 1re classe si trajet supérieur à 2h <i>Remboursement sur originaux des titres de transport joints.</i>
	INDEMNITES KILOMETRIQUE	0,40 € / km (option trajet le plus rapide) <i>Applicable au covoiturage et voitures électriques/hybrides</i>
	PEAGE	Remboursement uniquement sur justificatifs
	STATIONNEMENT	Remboursement uniquement sur justificatifs
	TAXIS	REMBOURSEMENT SUR JUSTIFICATIFS <i>Après autorisation de France Assos Santé</i>
REPAS - HOTEL	REPAS	20 € / REPAS (maximum et sur justificatifs)
	HOTEL	Région 90 €/ NUIT, petit déjeuner compris (Maximum et sur justificatifs) <i>Pour toute réservation d'hôtel, il faut l'accord préalable de France Assos Santé PACA</i>
AUT RE	Indemnité formation RU en avant.	Seuls les RU débutants, nommés pour la première fois après le 1er juillet 2016, pourront recevoir l'indemnité de 100 euros pour la participation aux 2 jours de formation.

LES CONSIGNES SANITAIRES LORS DES FORMATIONS

Une organisation pour des formations en toute sécurité :



- Les salles nous permettront de respecter les distances entre nous, seront nettoyées chaque soir et aérées quotidiennement durant la journée de formation, lors des pauses et du déjeuner
- Un accès à du matériel adéquat (masque, accès au lavabo ou gel hydro-alcoolique)
- Un nombre de participants limité à 8 participants au lieu de 15 maximum
- Une personne responsable de l'application des consignes sanitaires durant la journée

Des consignes sanitaires pour nous protéger les uns les autres !



- Munissez-vous de votre propre masque, son port est nécessaire pour vous déplacer dans les locaux. Nous pourrions en fournir seulement en cas de difficulté.
- Utilisez du gel hydro alcoolique ou lavez-vous les mains dès l'entrée dans les locaux, et de façon régulière tout au long de la journée.
- Prévoyez vos effets personnels, comme stylo, papier, mouchoirs
- Identifiez vos bouteilles d'eau et/ou vos gobelets en y inscrivant votre nom au marqueur
- Le port du masque, si les distances sont respectées, n'est pas obligatoire pendant la formation, sauf si les participants s'accordent à tous le porter.

Ce protocole sanitaire sera peut-être allégé par les autorités entre le moment où nous écrivons et la tenue de la formation. Nous vous en informerons le jour même.

Nous ne nous faisons pas d'inquiétude, mais nous savons que l'épidémie ne sera vaincue qu'en faisant ces gestes contraignants, mais finalement simples, qui permettent de sauver des vies !

Nous nous réjouissons de nous retrouver, enfin, attentifs chacun les uns aux autres.